

# Augmentation des inégalités

**P**ar rapport à 2001, le nombre de personnes sous le seuil de risque de pauvreté a augmenté et représente, en 2011, un cinquième de la population martiniquaise. Les inégalités de revenus se sont accrues sur la période du fait de l'augmentation moins rapide des revenus des plus pauvres par rapport à ceux des plus riches.

Les personnes vivant en ménages complexes, en familles monoparentales et celles propriétaires de leur logement sont respectivement les plus nombreux dans cette situation.

Les inégalités de niveau de vie sont en légère hausse entre 2001 et 2011.

## Un cinquième de la population vit sous le seuil de pauvreté

En 2011, 20,6 % de la population martiniquaise vit sous le seuil de pauvreté. Ce taux reste proche de celui de Guadeloupe (20,1 %) et nettement inférieur à celui de Guyane (30,2 %). Le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté en Martinique a évolué de 22,3 % par rapport à 2001, ce qui correspond à une augmentation de 14 700 personnes, réparties entre ménages intermédiaires (7 225), ménages seniors (4 121) et ménages jeunes (3 954). En dix ans, le taux de risque de pauvreté a augmenté de 3,5 points en Martinique. Il a diminué en Guadeloupe de 0,7 point et a progressé de 4,4 points en Guyane. Dans le même temps, le niveau du seuil de pauvreté a progressé de 32,6 %, résultant d'une amélioration globale des revenus en Martinique.

## Une forte représentation des familles monoparentales

Avec près de 23 800 personnes vivant sous le seuil de pauvreté, les familles monoparentales sont parmi les plus précaires. Plus d'un quart d'entre elles est réputé

### Avertissement :

#### Les sources statistiques des inégalités en France

Des précautions doivent être donc prises pour comparer les indicateurs d'inégalités entre les Antilles-Guyane et les autres zones géographiques. Il n'existe pas de source unique pour les statistiques sur les inégalités pour l'ensemble des zonages géographiques français. Ainsi, des écarts méthodologiques existent entre les sources utilisées ce qui impose de prendre des précautions lorsque l'on compare les résultats de ces sources entre elles. Pour la France hexagonale et la Réunion, ces statistiques sont élaborées à partir de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). On recherche pour les ménages ordinaires sélectionnés dans cette enquête l'ensemble de leurs revenus en les collectant dans les fichiers des services fiscaux (DiGFIP) et des organismes de sécurité sociale. Pour les Antilles-Guyane, les statistiques sont calculées à partir des enquêtes Budget de familles (BDF 2001 et 2011). Pour ces trois régions uniquement, l'enquête BDF comporte des questions sur l'ensemble des revenus perçus par les ménages.

## 10 Un cinquième de la population sous le seuil de risque de pauvreté

Taux et seuil de risque de pauvreté en 2011 et en 2001

	Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté local "réel"	Taux de risque de pauvreté avec seuil local (en %)	Seuil de risque de pauvreté annuel local (en €/uc)	Seuil de risque de pauvreté mensuel local (en €/uc)
<b>2011</b>				
Martinique	80 812	20,6	7 230	600
Guadeloupe	81 332	20,1	7 170	600
Guyane	61 162	30,2	5 010	420
<b>2001</b>				
Martinique	66 099	17,1	5 450	450
Guadeloupe	81 260	20,8	4 560	380
Guyane	36 280	25,8	4 280	360

Lecture : en 2011, 20,6 % de la population martiniquaise ont un niveau de vie inférieur à 600 €/uc par mois.

Source : Insee, Enquête BDF 2011 et 2001.

## 11 En dix ans, le nombre de personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté local a progressé de 66 %

Taux et seuil de risque de pauvreté en 2011 selon la composition du ménage

	Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté local	Taux de risque de pauvreté avec seuil local (en %)	Seuil de risque de pauvreté annuel local (en €/uc)
<b>2011</b>			
Personne seule	11 966	23,0	7 230
Famille monoparentale	23 789	26,1	7 230
Couple sans enfant	6 584	12,7	7 230
Couple avec enfant	21 792	15,7	7 230
Ménage complexe	15 343	29,8	7 230
<b>2001</b>			
Personne seule	7 202	20,5	5 450
Famille monoparentale	23 564	29,4	5 450
Couple sans enfant	4 226	12,1	5 450
Couple avec enfant	17 813	11,2	5 450
Ménage complexe	11 369	16,9	5 450

Lecture : 4,5 % du niveau de vie des propriétaires provient de leur patrimoine.

Source : Insee, Enquête BDF 2011 et 2001.

être pauvre. Cependant, leur taux de risque de pauvreté a diminué depuis 2001 (-3,7 points). En revanche, celui des couples avec enfant(s) a progressé de 3,6 points, mais en restant à un niveau relativement faible, à peine au-dessus des couples sans enfant, les moins touchés par le risque de pauvreté.

Ce sont les ménages complexes qui sont les plus sensibles au risque avec un taux de pauvreté avoisinant les 30 %. Ils sont souvent composés d'un regroupement de personnes plus ou moins précaires, ce qui expliquerait leur risque élevé.

### Plus de propriétaires que de locataires sous le seuil de pauvreté

En 2011, 42 921 propriétaires et 36 553 locataires vivent sous le seuil de pauvreté. Entre 2001 et 2011, leur nombre a respectivement augmenté de 28 % et de 72 %. Cette très forte hausse du nombre de locataires sous le seuil de pauvreté résulte, en partie, du relogement en location de bon nombre de personnes âgées aux revenus très modestes qui étaient propriétaires de leur logement avant la mise en œuvre de la rénovation de l'habitat insalubre. Plus généralement, les personnes âgées ont en moyenne des revenus modestes, mais elles sont également souvent propriétaires de leur logement. Leur niveau de revenu peut les placer sous la barre du taux de risque de pauvreté, alors qu'ils semblent moins soumis à la pression d'un loyer. Pour les propriétaires, le reste à vivre est en moyenne supérieur à celui des locataires.

### Les inégalités en légère hausse sur la période

Le rapport interdécile D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution des revenus ; D9 représente la valeur seuil de niveau de vie qui sépare les 10 % les plus riches des autres ; D1 représente la valeur seuil de niveau de vie qui sépare les 10 % les plus pauvres de la population des autres. Il s'agit d'une des mesures

### Les mesures de la pauvreté et la pauvreté monétaire

#### Qu'est-ce que la pauvreté ?

Actuellement, un large consensus international existe pour concevoir la pauvreté comme le fait « de ne pas disposer des moyens indispensables pour participer à la vie sociale ». Comme l'indique le Conseil des Nations Unies, cette participation est conditionnée par la satisfaction d'un certain nombre de besoins élémentaires : se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, mais aussi vivre dans un environnement sûr, pouvoir accéder ou faire accéder ses enfants à l'éducation, avoir accès au marché du travail, au marché du crédit... Dans cette approche, la pauvreté est une exclusion qui doit être appréhendée dans l'ensemble de ses dimensions : l'insuffisance des revenus n'est que l'une d'elles, certes particulièrement importante.

#### Qu'est-ce que la pauvreté monétaire ?

Dans l'approche monétaire de la pauvreté, sont considérés comme pauvres les ménages dont le niveau de vie est inférieur à un seuil qui évolue en fonction de la répartition des niveaux de vie. Il s'agit d'une conception où l'individu pauvre est celui dont la consommation tombe en dessous des normes sociales en matière de consommation, ces références de consommation évoluant en fonction du niveau de vie médian. Il convient alors de déterminer la population à laquelle on se réfère pour définir cette médiane, c'est-à-dire l'environnement social dont dépendent les normes d'insertion sociale. On se réfère en général au pays tout entier, mais est proposé également une référence régionale. En effet les spécificités de la Martinique par rapport au reste de la France sont très fortes en matière de formation des prix, d'infrastructures routières ou publiques, de marché du travail, et en définitive, d'opportunités pour tous les ménages martiniquais.

#### Qu'est-ce qu'on ne mesure pas ?

Quelle que soit la mesure retenue de la pauvreté, il ne s'agit pas d'un indicateur de bien-être. De très nombreuses mesures contemporaines de la pauvreté utilisent, d'une façon ou d'une autre, des indicateurs monétaires, alors que d'autres références fondamentales seraient possibles comme l'espérance de vie, la mortalité infantile ou l'illettrisme. Plus généralement, il est fréquemment supposé que le bien-être puisse être approché au travers d'une batterie d'indicateurs dont le revenu n'est qu'une composante : accès aux biens collectifs, à l'éducation, aux services de santé...

#### Quelles sont les limites de la pauvreté monétaire ?

Cette approche dépend largement des conventions adoptées, tant pour la définition du niveau de vie que pour la fixation du seuil. Dans le taux de pauvreté proposé au seuil de référence locale, le niveau de vie est défini à partir du revenu disponible monétaire, ce qui conduit à ignorer certaines composantes comme le patrimoine ; observé sur un an, il ne permet pas d'appréhender la durabilité de la pauvreté. Fixé à 60 % du niveau de vie médian, le seuil augmente au cours du temps avec l'élévation générale du niveau de vie. À noter que le calcul du taux de pauvreté régional n'est pas corrigé des disparités dans le niveau des prix.

### 12 Forte progression des personnes âgées sous le taux de risque de pauvreté

Taux et seuil de risque de pauvreté en 2011 et en 2001 selon l'âge

	Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté	Taux de risque de pauvreté (en %)	Seuil de risque de pauvreté annuel (en €/uc)
<b>2011</b>			
Moins de 35 ans	10 128	18,7	7 230
35 à 64 ans	54 875	20,8	7 230
65 ans et plus	14 471	21,3	7 230
<b>2001</b>			
Moins de 35 ans	6 174	11,8	5 450
35 à 64 ans	47 650	18,5	5 450
65 ans et plus	10 350	15,7	5 450

Lecture : en 2011, 54 875 personnes d'âge intermédiaires ont un niveau de vie annuel moyen inférieur à 7 230 €/uc, soit 20,8 % des individus de cette tranche d'âge.

Source : Insee, enquête BDF 2011 et 2001.

de l'inégalité des niveaux de vie au sein de la population. Entre 2001 et 2011, en Martinique, ce rapport a augmenté légèrement de 0,2 point passant de 5,4 à 5,6. Sur la décennie, l'évolution relative des hauts revenus (24,4 %) a été plus rapide que celle des bas revenus (19,5 %).

Sur la période, les ménages les moins aisés ont en moyenne une hausse du niveau de vie moins dynamique que les autres ménages. S20 désignant la masse des revenus totaux détenue par les 20 % des individus les plus modestes, leur part dans l'ensemble des revenus diminue de 0,7 point entre 2001 et 2011. En 2011, les 10 % des personnes les plus modestes (D1) en Martinique ont un niveau de vie médian annuel inférieur à 5 000 €/uc, alors que celui des 10 % les plus aisés (D9) est supérieur à 27 800 €/uc.

La moitié des ménages, ayant les revenus les plus faibles, perçoit 25,8 % de l'ensemble des revenus. Les 20 % les plus aisés en perçoivent 41,7 %, soit 6,7 fois plus que celle détenue par les 20 % les plus modestes. ■

### 13 Augmentation de la pauvreté chez les propriétaires et les locataires

Taux et seuil de risque de pauvreté selon le statut d'occupation du logement en 2011 et en 2001

	Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté local	Taux de risque de pauvreté avec seuil local (en %)	Seuil de risque de pauvreté annuel local (en €/uc)
<b>2011</b>			
Propriétaires	42 921	21,4	7 230
Locataires	36 553	19,8	7 230
<b>2001</b>			
Propriétaires	38 631	17,6	5 450
Locataires	25 543	16,4	5 450

Lecture : en 2011, 21,4 % des propriétaires ont un niveau de vie annuel moyen inférieur à 7 230 €.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

### 14 Un accroissement modéré des inégalités

Indicateurs d'inégalité de niveau de vie 2001 et 2011

	2001	2011	Évolution 2001/2011
Moyenne (en €/uc)	11 500	14 820	3 320
D1 (en €/uc)	4 160	4 990	830
D5 (en €/uc)	9 150	12 310	3 160
D9 (en €/uc)	22 390	27 870	5 480
Q1 (en €/uc)	5 750	7 310	1 560
Q4 (en €/uc)	16 060	21 210	5 150
D9/D1	5,4	5,6	0,2
Q4/Q1	2,8	2,9	0,1
D5/D1	2,2	2,5	0,3
D9/D5	2,4	2,3	-0,1
S20 (en %)	6,9	6,2	-0,7
S50 (en %)	25,8	25,8	0,0
S80 (en %)	57,2	58,3	1,1
Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté en Martinique	64 174	79 474	15 300
Taux de risque de pauvreté en Martinique à 60 % (en %)	17,1	20,6	3,5
Seuil de risque de pauvreté en Martinique (en €/uc)	5 450	7 230	1 780
Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté métropolitain	188 293	187 469	-824
Taux de risque de pauvreté métropolitain à 60 % (en %)	50,1	48,6	-1,5
Seuil de risque de pauvreté métropolitain (en €/uc)	9 096	11 730	2 634

Lecture : la moitié des ménages, ayant les revenus les plus faibles (S50), perçoit 25,8 % des revenus totaux en Martinique en 2011.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.